MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES
Liberté
Égalité
Fraternité

AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE
Service de coopération et d'action culturelle

TERMES DE RÉFÉRENCE
Évaluation finale du projet :

« SAHAT al MOUJTAM3 : renforcement des capacités et mise en réseau des acteurs locaux pour l'amélioration des parcours patients à Gafsa et Sidi Bouzid »

1. Présentation du projet

L'évaluation porte sur le projet « SAHAT al MOUJTAM3 » (SAM) financé par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères dans le cadre du Fonds Équipe France (FEF) et piloté par le service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France en Tunisie. Le projet a été mis en œuvre sur trente mois entre mai 2024 et novembre 2026 avec l'appui de l'ONG Santé Sud (bureau Tunisie).

Le projet SAM vise à contribuer à l'amélioration durable de l'accès à une offre de soins de qualité dans les gouvernorats de Gafsa et de Sidi Bouzid, au centre de la Tunisie. Il promeut une approche de santé communautaire et une meilleure coordination des acteurs locaux. Il soutient notamment l'élaboration de plans d'action régionaux pour améliorer les parcours patients, le renforcement des capacités des Directions régionales de la santé et des Centres de santé de base, ainsi que l'implication des organisations de la société civile (OSC) et des relais communautaires dans les actions de prévention, de sensibilisation, de collecte de données et d'accompagnement des populations. Les parcours concernés portent notamment sur le diabète et le cancer du sein, ainsi que sur d'autres problématiques de santé qui ont pu être identifiées localement. Le projet intègre une attention transversale à l'égalité de genre.

Pour une présentation détaillée du projet, ses objectifs, sa logique d'intervention et les résultats attendus, voir le **rapport de présentation joint à ces termes de référence**.

2. Objectifs de l'évaluation et prestation demandée

L'évaluation finale, confiée à un évaluateur ou une évaluatrice indépendante, vise à :

- Dresser un bilan consolidé des activités réalisées sur l'ensemble du projet
- Evaluer dans quelle mesure le projet a atteint ses objectifs et produit les résultats escomptés, en se basant sur les questions évaluatives définies ci-après.
- A partir des constats et des réponses apportées aux questions évaluatives, formuler des recommandations permettant d'envisager la pérennisation des actions engagées.

2.1 bilan consolidé

Le bilan consolidé, qui portera sur l'ensemble des composantes du projet SAM, comprendra :

- Un **historique succinct de la mise en œuvre du projet** en identifiant, au regard du contexte local et de l'activité des acteurs impliqués dans le projet, les événements ayant eu une incidence sur ses activités et son niveau d'avancement ;

- **Une description de l'ensemble des activités réalisées, du niveau d'exécution financière, du suivi et de la gouvernance du projet.** Les éléments du bilan devront tenir compte des indicateurs de réalisation, de résultats et d'impacts tels qu'initialement définis dans le rapport de présentation du projet.

2.2 Questions évaluatives

Dans son offre, l'évaluateur / l'évaluatrice devra présenter les questions évaluatives qui lui permettront d'évaluer le projet. Ces questions doivent être simples, claires, peu nombreuses, et refléter les critères d'évaluation tels que définis par le CAD de l'OCDE :

Pertinence

Cohérence

Efficacité / impact

Efficience

Durabilité

L'évaluation devra distinguer les résultats directement attribuables au projet des évolutions auxquelles celui-ci a pu contribuer.

L'évaluation devra également permettre d'apprécier le caractère innovant du projet, ainsi que la prise en compte de l'égalité de genre dans ses activités et ses résultats.

Dans ses conclusions, le rapport d'évaluation comprendra des enseignements sur les facteurs de réussite comme les difficultés rencontrées par le projet, et formulera des recommandations opérationnelles concernant la pérennisation des acquis et la possibilité de reproduire certaines actions dans d'autres gouvernorats.

3. Méthodologie et livrables attendus

L'évaluation débutera par une réunion de démarrage, puis se déroulera en **trois phases comme indiqué ci-après.** Les phases s'enchaînent après validation de chaque livrable par le service commanditaire de l'évaluation.

3.1 Cadrage

Basée sur des entretiens préliminaires et sur une première analyse de la documentation disponible, cette phase doit permettre de :

- Préciser les attentes du commanditaire, le champ et l'objet de l'évaluation,

- Finaliser la démarche méthodologique et le référentiel de l'évaluation,

- Finaliser la méthodologie mobilisée pour répondre aux questions évaluatives.

↳ **Livrable : la note de cadrage** (15 pages maximum)

Elle rappellera le contexte et les objectifs de l'évaluation ; elle précisera les questions évaluatives (critères de jugement), la démarche méthodologique et les outils-moyens mobilisés pour le recueil des informations. Elle mentionnera un échéancier des investigations et une liste les personnes/structures à rencontrer aux différentes phases, notamment les équipes du SCAC et de Santé Sud, le ministère de

la santé et ses directions régionales à Gafsa et Sidi Bouzid, les Centres de santé de base, les OSC locales, les relais communautaires et, dans la mesure du possible, les bénéficiaires des activités.

Délai : La note de cadrage sera remise maximum 15 jours après la réunion de démarrage.

Selon les besoins, une version corrigée de la note de cadrage tenant compte des commentaires pourra être demandée pour validation.

3.2 Collecte et analyses évaluatives

Durant cette phase, l'évaluateur / l'évaluatrice réalisera les investigations prévues dans son offre qui leur permettront de compléter et récolter les informations nécessaires à l'élaboration du bilan et à la formulation des premières réponses aux questions évaluatives.

- **Livrable : le rapport d'analyse provisoire** (25 pages maximum hors annexes)
  Le rapport comprendra : le bilan consolidé provisoire du projet, les premiers éléments de réponses aux questions évaluatives, les hypothèses restant à confirmer, l'état des investigations restantes et l'échéancier.

  Délai : le rapport provisoire sera remis 2 mois maximum après la réunion de démarrage

3.3 Finalisation

Durant cette phase, les évaluateurs réaliseront les analyses nécessaires pour compléter leurs réponses aux questions évaluatives, établir leurs conclusions et proposer des recommandations.

- **Livrables :**

  - **Le rapport final** (40 pages maximum hors annexes)
    Le rapport comprendra : un sommaire, un résumé de 2 à 4 pages au maximum, un exposé de la méthodologie et ses limites, le bilan consolidé du projet, les réponses aux questions évaluatives, les conclusions et recommandations. Seront annexées : la liste des sigles et acronymes utilisés, la liste des personnes rencontrées, la documentation exploitée.
  - **La matrice de la fiche de synthèse de l'évaluation complétée** (cf. ANNEXE 2)
    Cette matrice sera utilisée par la cellule EVA pour rédiger une fiche maquettée qui sera publiée sur le site du MEAE. Il est très important qu'elle respecte l'intégrité des résultats et que sa rédaction soit soignée, en respectant les consignes de limitation des caractères.

  Délai : le rapport final sera remis 3 mois maximum après la réunion de démarrage

Tous les livrables seront adressés au SCAC qui se chargera de le transmettre à l'association partenaire Santé Sud et consolidera les commentaires. Les consultants sont invités à prendre en compte les commentaires du SCAC et de Santé Sud, dans le respect de leur indépendance. Les livrables seront validés par le SCAC par courrier électronique.

Les candidats peuvent proposer des modifications à cette organisation, s'ils ou elles le jugent nécessaire. Ils justifieront les modifications proposées qui ne pourront pas concerner la date d'achèvement des travaux.

4. Calendrier prévisionnel

L'appel à candidatures est ouvert jusqu'au **6 décembre 2026**. Le démarrage de la mission est envisagé à partir du 1er janvier 2027. La durée indicative de la mission est de deux à trois mois, avec remise du rapport final au plus tard à la fin du mois de mars 2027.

Les candidat(e)s sont invité(e)s à proposer un calendrier détaillé précisant les différentes étapes de la mission, les temps de terrain et la date de remise des livrables. Le calendrier définitif sera arrêté avec le/la prestataire retenu(e).

Le **calendrier prévisionnel** de l'évaluation est le suivant (modulable) :

Etapes ou tâches	**Dates ou durées prévues**
Date limite de dépôt des offres	*6 décembre 2026 à 23h59*
Sélection du consultant	*Semaine du 14 décembre 2026*
Réunion de démarrage	*Semaine du 4 janvier 2027*
Remise de la note de cadrage	*Semaine du 18 janvier 2027*
Remise du rapport provisoire	*Semaine du 22 février 2027*
Remise du rapport final et de la matrice de la fiche de synthèse	*Semaine du 29 mars 2027*
Réunion de sur le rapport final	*Semaine du 5 avril 2027*
Validation finale de l'évaluation	***20 avril 2027 maximum***

5. Budget et moyens mis à disposition

Le budget maximum disponible pour l'évaluation finale est de 35 000 TND toutes dépenses et taxes comprises. Les candidat(e)s présenteront une proposition financière détaillée, précisant les honoraires, les frais de déplacements et tout autre frais.

Le SCAC et Santé Sud mettront à disposition de l'évaluateur/trice les documents utiles à la compréhension et à l'analyse du projet, notamment le document de présentation du FEF, le cadre logique et les indicateurs, les documents de suivi et les rapports techniques disponibles. Une réunion de démarrage sera organisée avec le SCAC et Santé Sud afin de présenter le projet, partager les informations disponibles et préciser les attentes de l'évaluation. Le SCAC et Santé Sud faciliteront, dans la mesure du possible, la prise de contact avec les acteurs concernés.

6. modalité de réponse et critères de sélection de l'appel à candidature

Les candidats et candidates sont invités à envoyer leur offre par mail en indiquant en objet « candidature évaluation FEF Santé Sahat al Moujtam3 » **au plus tard le 6 décembre à 23h59** à l'adresse suivante : basma.bensalem@institutfrancais-tunisie.com

L'offre devra comprendre :

- **Une proposition technique** (maximum 20 pages) présentant la compréhension des contextes des objectifs de l'évaluation, la démarche méthodologique avec un descriptif des différents outils de collecte qui seront mobilisés, le calendrier prévisionnel
- **Une offre financière** avec répartition prévisionnelle du nombre de jours par phase, en utilisant **l'annexe financière jointe (ANNEXE 1)**
- Le **CV du ou des consultants** mobilisés pour les travaux
- **RNE** et **patente**

Critères de sélection :

La sélection des offres sera fondée sur les critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

Critère	**Pondération**
Expérience en évaluation de projets/programmes	/20
Connaissance de la santé publique ou communautaire et du contexte tunisien	/20
Compréhension des objectifs de l'évaluation	/20
Qualité de la méthodologie proposée	/20
Nombre de jours d'expertise mobilisés	/10
prix	/10

La maîtrise de l'arabe tunisien constituera un atout. Les candidat(e)s devront signaler tout risque de conflit d'intérêts avec le projet ou ses partenaires.

ANNEXE 1

Offre financière : Décomposition du Prix Global et Forfaitaire			
Nom de la Société		**SIRET**	

	Nom Expert 1	**Nom Expert 2**	**Nom Expert 3**		
Montant par jour					

1- Phase de Cadrage	**En Nb de Jours**					**Total Nb de jours**	**Montant HT**
Sous-total (1)							

2 - Phase de collecte et d'analyse	**En Nb de Jours**					**Total Nb de jours**	**Montant HT**
Sous-total (2)							

3 - Finalisation	**En Nb de Jours**					**Total Nb de jours**	**Montant HT**

4- Autres frais							Montant HT

Total Nb de jours	
Coût total (ST 1 + 2 + 3+4) HT	
Coût total TTC	

ANNEXE 2

Matrice pour la fiche de synthèse
des évaluations externalisées des projets FEF

En vertu de la décision du MEAE de publier depuis 2021 les résultats des évaluations des projets FEF sur le site France Diplomatie, cette matrice est à renseigner pour toutes les évaluations de projets FEF qui ont été réalisées par des experts indépendants (évaluation dite « externe »). Elle doit être rédigée par les évaluateurs mandatés pour réaliser l'évaluation finale du FEF et jointe au rapport final de l'évaluation qui sera transmis par les évaluateurs au service du MEAE responsable du projet.

Avertissements pour la rédaction de la matrice :

- Le contenu de cette matrice a vocation à être maquetté sous forme de fiche de synthèse d'une seule page (un recto-verso) qui est identique pour les évaluations de tous les projets FEF et FEF-OSC financés par le MEAE. En conséquence, **il est très important de bien renseigner l'intégralité des rubriques et de respecter les limitations indiquées en rouge** (Nb de thématiques ou ODD ; Nb de caractères maximum).

- **La qualité de la rédaction doit être irréprochable car la fiche de synthèse sera publiée sur le site du ministère de l'Europe et des affaires étrangères**. La fiche est susceptible d'être lue par un large public : parlementaires, ONG, chercheurs, citoyens. Il importe donc que sa rédaction permette à tout le monde de comprendre aisément le projet, ses principaux résultats et les recommandations émises par les consultants.

- Le contenu ne doit pas être confondu avec un support promotionnel ou de communication qui ne mettrait en avant que les réussites du projet. **Il est essentiel que les éléments restituent fidèlement les principaux résultats constatés par les évaluateurs, qu'ils soient bons ou inférieurs aux prévisions.** Il conviendra pour cela de respecter la proportionnalité entre les points forts et les points faibles relevés dans le rapport d'évaluation.

- **Il est attendu une rédaction en français.** Néanmoins, si les évaluateurs ne sont pas francophones, la rédaction pourra être réalisée en anglais ou espagnol. La cellule Evaluation (DPS/MO-EVA) se chargera de la traduction en français.

- Si vous utilisez des **acronymes, veillez à développer les sigles lors de la première utilisation.**

- **Avant de rédiger la matrice, nous vous invitions à prendre connaissance d'exemples de fiches de synthèse déjà publiées** sur le site du MEAE : Evaluation de projets FEF/FEF-OSC

1- Informations générales sur le projet et l'évaluation

Présentation du projet évalué

Nom du projet : **…….**

Pays concerné : …

Date du début du projet (mois-année) : …. /….. **Date de fin du projet** (mois-année) : …/….

Financement MEAE accordé (en euros) : ……

Cofinancements du projet (en euros) :

Si le projet a été effectivement cofinancé, indiquer le nom des co-financeurs et le montant de leurs contributions en euros :

……./…..

Informations sur l'évaluation finale du projet

Date d'achèvement de l'évaluation (mois-année) : ……/…..

Nom du cabinet ou des experts ayant réalisé l'évaluation :

…/……

Méthodologie utilisée pour l'évaluation :

Mentionnez les principaux outils de collecte et de traitement des informations utilisés pour réaliser l'évaluation.

Exemples : Entretiens individuels (Nombre), entretiens collectifs (Nb), consolidation des données de suivi, revue documentaire, enquête auprès des bénéficiaires (Nb)….

20 mots maximum (environ 150 caractères espaces compris)

…/……

Montant de l'évaluation (en euros) : ……..

2- Contexte, objectifs et principales réalisations du projet

Contexte :

L'exposé doit mettre en évidence les principaux éléments utiles à la compréhension du contexte qui a justifié la mise en œuvre du projet (se concentrer sur les difficultés repérées / les problématiques sur lesquelles le projet a souhaité agir).

130 mots maximum (environ 800 caractères espaces compris, soit 10 lignes maximum dans cette maquette)

……./…..

Présentation des objectifs et activités

Rappeler en une phrase la finalité du projet puis mentionnez les principaux objectifs et activités qui structurent le projet (ne pas mentionner la composante « Management » qui est commune à tous les projets).

130 mots maximum (environ 800 caractères espaces compris)

……./…..

Principales réalisations

Ces éléments serviront à valoriser les principales réalisations du projet qui seront mentionnées en première page des fiches de synthèse. Il est recommandé de grouper les éléments par composante pour les FEF ou grands thèmes pour donner à voir une pluralité de réalisation et ne pas se concentrer sur une seule dimension du projet. Lorsque des cibles avaient été définies lors de la conception du projet mentionnez-les à côté des résultats obtenus, par exemple : XX jeunes formés (XX prévus). La rédaction doit être très synthétique car ces éléments apparaitront sous forme de petits paragraphes et ils doivent se focaliser sur les réalisations le plus significatives (ne pas chercher l'exhaustivité)

Au total, entre 150 et 170 mots (environ 1.100 caractères espaces compris)

Principales réalisations 1 :

……./…..

Principales réalisations 2 :

……./…..

Principales réalisations 3 (si besoin) :

……./…..

3- Principaux résultats de l'évaluation

Par souci d'harmonisation des fiches de tous les FEF/FEF-OSC, il est demandé de **présenter les principaux résultats de l'évaluation en abordant successivement, 4 thèmes :**

1 - Le jugement des évaluateurs sur la pertinence du projet :

L'exposé doit permettre de savoir si les évaluateurs ont jugé le projet plus ou moins pertinent. Pour expliquer le résultat, il convient d'évoquer les principaux éléments qui justifient le niveau de pertinence observé. Exemples d'éléments susceptibles d'être mis en avant selon le niveau de pertinence: les objectifs et activités proposées étaient + ou -adaptées aux besoins des bénéficiaires visés - au contexte / Le projet a été lancé à un moment propice (pour telle ou telle raison) et il a + ou – su s'adapter aux évolutions du contexte / Les modalités d'interventions choisies étaient + ou - adaptées aux capacités partenaires ou aux bénéficiaires finaux visés / Le choix des partenaires étaient + ou – judicieux / Les financements du projet étaient + ou – adaptés à ces ambitions….

2- Les principaux résultats positifs constatés par les évaluateurs :

L'exposé doit rendre compte des principaux résultats en mettant en avant les effets positifs constatés sur les bénéficiaires (personnes ou organisations soutenues selon les cas). Attention, il ne s'agit pas de rendre compte de toutes les activités réalisées (dont les plus importantes auront été valorisées en première page), mais bien de présenter les principaux effets positifs, les améliorations-progrès observés imputables au projet.

3 – Les principales faiblesses ou difficultés constatées par les évaluateurs :

L'exposé doit permettre de comprendre quelles sont les principales faiblesses observées dans la mise en œuvre du projet ou l'atteinte des résultats escomptés. Il s'agit de se concentrer sur les éléments qui ont pu pénaliser, par exemple : la capacité du projet à atteindre tous ses objectifs / la capacité à déployer ou financer les activités prévues dans les temps / la capacité de suivre et piloter le projet…/ la capacité à mobiliser les partenaires ou bénéficiaires…/ des freins induits par la survenance de crises ou l'évolution du contexte…

4- Les éléments susceptibles de favoriser, ou non, la durabilité des résultats obtenus :
Pour finir, il est attendu des éléments permettant d'estimer si certains résultats du projet ont un effet durable (ou non) et si les évaluateurs ont identifié (ou non) des éléments, des pistes susceptibles de prolonger ses effets.

IMPORTANT : il est attendu que l'exposé rendent compte de la diversité des résultats constatés. Généralement, l'ensemble des éléments qui figurent dans la partie 2 ou 3 (selon qu'ils soient considérés comme + ou -) permet de traiter des thèmes suivants : l'efficacité du projet (atteinte des résultats escomptés) ; l'efficience du projet (gouvernance et pilotage, bonne gestion des ressources humaines et financières disponibles, bonne gestion du temps) ; la recherche d'articulation-complémentarité avec d'autres actions similaires quand existent ; la visibilité du projet et de ses résultats. **Veuillez à rester fidèle à l'intégralité des résultats de l'évaluation en respectant la proportionnalité entre les résultats positifs et les faiblesses observés.**

Entre 500 et 600 mots (soit 40 lignes maximum dans cette matrice)

Exposé sur les principaux résultats de l'évaluation :

……./…..

4- Recommandations de l'évaluation

L'exposé doit permettre de comprendre les recommandations proposées par les consultants. Ces dernières doivent être présentées de façon très synthétique. Si les recommandations des évaluateurs sont nombreuses, il conviendra de les regrouper par grands thèmes. Les recommandations doivent être précises et opérationnelles. Veillez à les rédiger de telle sorte qu'elles soient compréhensibles par le plus grand nombre (et pas uniquement par ceux qui connaissent le projet).

Dans l'ensemble : 300 mots maximum

- **Titre de la recommandation 1** : description……
- **Titre de la recommandation 2** : description……
- **Titre de la recommandation 3** : description……